

Charte de conduite & conditions - LBSchool

1. Horaires des cours de Breakdance

Les cours ont lieu au Collège de Montchoisi, 41, 1006 Lausanne :

Mardi au vendredi – 18h00 à 19h00 : Débutants

Mardi et jeudi – 19h00 à 20h00 : Adolescents et avancés

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

2. Accès des accompagnants

La présence des accompagnants est autorisée uniquement lors de la première séance. Ensuite, ils doivent rester à l'extérieur pour garantir la concentration des élèves.

3. Respect et comportement

Tout membre s'engage à respecter les autres participants, les professeurs et les lieux. Les propos ou comportements offensants, discriminatoires ou violents entraı̂neront l'exclusion immédiate sans remboursement.

4. Sécurité et santé

Les élèves doivent signaler toute blessure ou problème médical au professeur avant le cours. L'association décline toute responsabilité en cas de blessure survenant pendant l'activité, sauf faute grave de l'organisation.

5. Usage des installations

Tout dommage causé intentionnellement ou par négligence aux équipements sera facturé au responsable légal.

6. Tenue et hygiène

Tenue adaptée à la danse exigée. Chaussures de ville interdites dans la salle ; seules les chaussures propres à semelle non marquante ou chaussures de danse sont autorisées.

7. Paiement et inscriptions

La première leçon est gratuite. Les cours sont payables à l'avance selon les modalités fixées par l'association. Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence ou de désinscription en cours de session, sauf cas de force majeure validé par le comité.

8. Responsabilité des effets personnels

Les vestiaires ne sont pas surveillés. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

9. Droit à l'image

En signant, vous autorisez LBSchool à utiliser les images et vidéos prises lors des cours et événements, sans limitation de durée, à des fins promotionnelles ou pédagogiques.

10. Propriété intellectuelle

Les chorégraphies, musiques et supports pédagogiques utilisés dans les cours appartiennent à leurs auteurs. Toute reproduction ou diffusion sans accord écrit est interdite.

11. Droit d'exclusion

L'association se réserve le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, toute personne ne respectant pas cette charte, sans remboursement.